



LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L 613-1, D612-33 à D612-36-1 ;
- VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016, modifié, relatif au diplôme national de master ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master
- VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;
- VU la proposition du Directeur de l'UFR Droit, Économie et Gestion ;

DECIDE

Article 1 :

Le jury de délivrance du **master mention Droit social parcours Droit social et gestion des ressources humaines**, au titre de l'année universitaire 2025/2026, est constitué comme suit :

Président du jury :

- Mme LEVANNIER-GOUEL Maître de Conférences
Odile

Vice-Président du jury :

- M. DE LA ROCHEFOUCAULD Maître de Conférences
Marin

Membres du jury :

- M. BRETIN Loïc Vacataire chargé d'enseignement
- M. CHENU Damien Maître de Conférences

Article 2 :

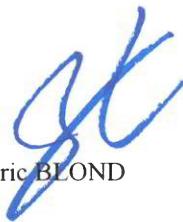
En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Article 3 :

Le conseil de perfectionnement du **master mention Droit social parcours Droit social et gestion des ressources humaines**, est constitué comme suit :

- Mme LEVANNIER-GOUEL Odile	Maître de Conférences, co-responsable de la formation
- M. DE LA ROCHEFOUCAULD Marin	Maître de Conférences, co-responsable de la formation
- M. CHENU Damien	Maître de Conférences
- M. BRETIN Loïc	Vacataire, chargé d'enseignement
- M. FILLE Erick	Vacataire, chargé d'enseignement
- Mme LUCAS Marie-Sophie	Vacataire, chargée d'enseignement
- M. ALVES DOS SANTOS Frédéric	BIATSS
- Mme MAIO Cathy	BIATSS
- Mme JOLIY Bénédicte	Étudiante, déléguée M1
- Mme KERAMBRUN Anaëlle	Étudiante, déléguée M1
- Mme DENIS Noémie	Étudiante, déléguée M2
- M. HOUBINE Nicolas	Étudiant, délégué M2

Fait à Orléans, le 17 novembre 2025



Éric BLOND